



REJOIGNEZ-  
NOUS...



**BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ**

Côte d'Or - Nièvre - Yonne - Haute-Saône



© chambre d'hôte Au Noeud Vert 58G1252



© Chambre d'hôtes Le 1930 58G1239



© Gîte Manoir de Villamont 21G3028



© Domaine des Diabletots 21G1443

# POURQUOI REJOINDRE GITES DE FRANCE® ?

- 1 > Vous bénéficiez de la puissance marketing du **1<sup>er</sup> réseau mondial de tourisme chez l'habitant.**
- 2 > Vous avez toute votre place dans la **marque leader** et le **label "référence"** du tourisme chez l'habitant.
- 3 > Gîtes de France® **vous accompagne** dans la mise en marché de votre projet et votre réussite !
- 4 > Vous disposez de plusieurs possibilités pour **commercialiser votre location.**
- 5 > Vous profitez des **avantages d'un réseau** local et national.
- 6 > Différentes **formules d'accueil** s'offrent à vous :
  - **La chambre d'hôtes**
  - **Le gîte**
  - **Le gîte de groupe**

# VOUS BÉNÉFICIEZ DE LA PUISSANCE MARKETING DU 1ER RESEAU MONDIAL DE TOURISME CHEZ L'HABITANT

Votre hébergement n'est pas seulement sur internet, il est partout là où on achète des vacances :



## ► Sur internet

[www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)

Egalement, remontée automatique des hébergements Gîtes de France® sur le site du Comité Régional du Tourisme «Bourgogne-Franche-Comté Tourisme» et sur les sites des Agences départementales de Développement Touristique.



## ► Sur mobile

Site mobile responsive design

## ► Sur les réseaux sociaux



<http://blog.gites-de-france.com>

## ► Sur un site thématique

[www.gites-de-france.com/fr/ce/connexion](http://www.gites-de-france.com/fr/ce/connexion)



Référencement des hébergements réservés en ligne pour les entreprises et comités d'entreprises

## ► Plan d'action médias

- Campagnes TV, radio, achats publicitaires média
- Achats de mots clés référencement payant
- Relations presse
- Salons en France et à l'étranger
- Relation clients : compte clients, envoi de newsletters, chèques cadeaux...

# VOUS AVEZ TOUTE VOTRE PLACE DANS LA MARQUE LEADER ET LE LABEL « REFERENCE » DU TOURISME CHEZ L'HABITANT

## Le 1<sup>er</sup> réseau mondial de tourisme chez l'habitant

Gîtes de France c'est **plus de 60 ans de création** de nouveaux modes de vacances : gîte, chambre d'hôtes, gîte de groupe, camping,... mais également des appartements, maisons, et chambres d'hôtes en ville sous l'appellation **City Break**.

Un réseau de **47 000 propriétaires** pour une offre de plus de **60 000 locations de vacances**

## Nos engagements

Gîtes de France® est avant tout **un label de référence**. Il a acquis sa renommée grâce à la **qualité de ses hébergements** et à la personnalisation des prestations proposées.

Les hébergements sont sélectionnés et labellisés selon des **critères de confort précis et une charte de qualité nationale**.

Une **information complète et loyale sur la prestation** est délivrée aux clients sur l'ensemble de nos supports de communication.

Enfin, l'accueil des hôtes fait partie de la promesse client et repose sur les **valeurs véhiculées par la marque Gîtes de France®**, gage de **convivialité et de partage**.

label  
de référence  
& Charte  
qualité

## Garantie et suivi qualité

Vous bénéficiez de la puissance et de la reconnaissance d'un label de qualité. Votre enseigne est une garantie distinctive majeure, qui assure votre visibilité commerciale sur les marchés. Votre adresse est reconnue et gage de sérieux.

Gîtes de France vous fait bénéficier des droits d'utilisation de la marque : vous pouvez l'utiliser sur vos supports de communication liés à l'hébergement, votre site web,... vous devenez ambassadeur de la marque.

Tous les 3 ans pour les chambres d'hôtes et tous les 5 ans pour les autres hébergements, une visite de suivi qualité personnalisée est réalisée. Elle permet, entre autres, l'apport de conseils et l'échange avec les propriétaires sur les différents services proposés.

## Entreprendre ensemble

En choisissant Gîtes de France, vous prenez toute votre place dans ce projet collectif et pourrez interagir concrètement lors des :

- rencontres avec votre agence locale
- réunions organisées (fiscalité, session de formation, journées portes ouvertes,...)
- assemblées de votre territoire

# GÎTES DE FRANCE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA MISE EN MARCHÉ DE VOTRE PROJET ET VOTRE RÉUSSITE !

## « UN ACCOMPAGNEMENT SUR DES THÈMES INDISPENSABLES AU BON DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ »

### Qualité, aménagements, travaux

L'équipe locale connaît les attentes clients, l'état du marché et de la concurrence. Une étude sera réalisée quant à votre positionnement sur le marché :

- ▶ diagnostic de votre offre,
- ▶ maintien de la qualité voire montée en gamme de votre hébergement
- ▶ mise en relation avec l'architecte du CAUE et/ou l'espace Info Energie



### Juridique, fiscal, comptable

En partenariat avec **Capec**, cabinet d'experts comptables, nous vous apportons les différentes **informations relatives au statut et régime fiscal** d'une location.

Vous bénéficiez auprès d'eux d'un **premier rendez-vous gratuit**.

**Gîtes de France® dispose d'un service juridique national consacré à la défense des intérêts collectifs du secteur et des actions de lobbying.**



Nous sommes agréés également pour faire du **classement en meublé de tourisme (étoiles)** valable 5 ans pour les gîtes en micro BIC permettant de bénéficier d'un **abattement fiscal de 71%**.

### Les démarches administratives

La commercialisation d'un hébergement nécessite des **démarches administratives** souvent simples mais qu'il ne faut pas négliger. Ces démarches, si elles n'ont pas déjà été effectuées, seront communiquées lors de la labellisation accompagnées des **différents documents nécessaires**.

### Les clés pour réussir !

L'équipe des Gîtes de France® vous donnera toutes les données et informations qui permettront votre réussite :

- ▶ **Des chiffres de fréquentation**, le nombre de semaines pour un hébergement similaire au vôtre et sur votre micro-région
- ▶ **La typologie de la clientèle**
- ▶ Les **tarifs pratiqués** sur votre secteur

Le panel de formules d'accueil proposé ainsi que la variété des thématiques de séjours disponibles (randonnée, œnologie, insolite, pêche, environnement et écologie...) permettent au client de **vivre une expérience différente** ; et à votre hébergement, de se **démarrer de la concurrence**.

# VOUS DISPOSEZ DE PLUSIEURS POSSIBILITÉS POUR COMMERCIALISER VOTRE HÉBERGEMENT

## Formule Sérénité

« Le service réservation, une formule tout confort »

**Gain de temps, sécurité, multiples moyens de paiement**, la centrale de réservation « Accueil et Vacances – Gîtes de France » s'occupe de tout !

Des **actions de promotions spécifiques** vous sont proposées, et votre hébergement est accessible à la réservation par des opérateurs avec lesquels Gîtes de France® a des accords commerciaux (agences de voyages, tours opérateurs...)

- ▶ Accueil et prise en charge du client par une **équipe professionnelle** de 4 personnes
- ▶ **Réservation en ligne 7j/7 24h/24 avec remontée en tête de liste sur les sites internet Gîtes de France®**
- ▶ Vous êtes **libéré de toutes les tâches administratives** : envoi du contrat et de la facture, création de la fiche descriptive, édition des justificatifs de séjour, gestion des paiements
- ▶ Vous êtes **informé en temps réel sur votre planning** : envoi du détail de vos réservations par mail ou courrier + consultation en ligne
- ▶ **Prise en charge des frais bancaires, chèques vacances ANCV, chèques cadeaux...**
- ▶ **Sécurisation du paiement des réservations** : virement sur votre compte bancaire une fois par semaine
- ▶ **Une assurance annulation de séjour** proposée au client

## Formule Liberté

« Un outil simple qui vous permet d'être à la fois réservable en ligne et de commercialiser vous-même »

- ▶ Avec la centrale de réservation, vous utilisez le même planning de disponibilités en ligne
- ▶ Possibilité de liaison des plannings ou d'interface avec d'autres plateformes commerciales

### 2 possibilités :

- ▶ vous recevez une demande client : vous gérez cette demande grâce à nos outils de gestion en ligne (location directe)
- ▶ le client effectue une réservation en ligne ou via la centrale, celle-ci est gérée par nos soins

# VOUS PROFITEZ DES AVANTAGES D'UN RÉSEAU LOCAL ET NATIONAL

## Des services aux propriétaires

- ▶ **Sessions de formation** (fiscalité, extranet propriétaire, permis d'exploiter pour la table d'hôtes,...)
- ▶ **Contrats Gîtes de France® et ses conditions générales de vente en français et langues étrangères**
- ▶ **Facturiers** (uniquement pour les chambres d'hôtes)
- ▶ **Intermédiation** en cas de litige client
- ▶ **Un extranet propriétaire** pour gérer :
  - album photos
  - planning en ligne
  - envoi de contrats en ligne
  - gestion des avis clients
  - gestion de vos tarifs et règles d'arrivée
  - widgets planning pour votre site internet
  - synchronisation du planning possible avec d'autres plateformes
- ▶ **Un site internet pour les propriétaires :**
  - ressources documentaires
  - demande de classement meublé de tourisme



Nos partenaires (liste non exhaustive)

Faites des économies avec nos partenaires nationaux...

Energie 

Protection internet  

Literie et linge     
  

Décoration et mobilier   

     

Produits d'accueil  

Jacuzzi 

Autre  

Des partenariats locaux existent dans chaque département, vous rapprocher de votre agence Gîtes de France départementale pour plus d'informations.

# DIFFÉRENTES FORMULES D'ACCUEIL S'OFFRENT À VOUS

## Le gîte

Un logement de vacances de qualité, meublé et équipé, situé dans un environnement propice à la détente.

Caractéristiques principales :

- ▶ Le gîte est un **logement meublé à usage indépendant**
- ▶ Flexibilité totale des durées de séjour acceptées sur l'année
- ▶ Le gîte **ne peut pas être situé à proximité de lieux avec des nuisances fréquentes** (voies ferrées, routes fréquentées, nuisances olfactives, visuelles, etc)

## La chambre d'hôtes

Vous ouvrez les portes de votre maison.

Prestation : nuit + petit déjeuner

Caractéristiques principales :

- ▶ Le propriétaire met à disposition **une chambre meublée avec ses sanitaires privés** (article L.324-3 du code du tourisme)
- ▶ Les chambres sont situées **dans la maison du propriétaire ou dans un bâtiment annexe/dépendance**
- ▶ Maximum **5 chambres** pour **15 personnes**, location à la nuitée
- ▶ Prestation **table d'hôtes** (dîner) en option
- ▶ La structure chambre d'hôtes **ne peut pas être située à proximité de lieux avec des nuisances fréquentes** (voies ferrées, routes fréquentées, nuisances olfactives, visuelles, etc)

## City Break / locations en ville

Des appartements, maisons et chambres d'hôtes au cœur des plus belles villes de France.

Caractéristiques principales :

- ▶ Les hébergements urbains City Break sont des **logements situés dans un habitat de qualité en ville**
- ▶ **3 niveaux de classement** : Confort, Premium et Luxury

**Les chambres d'hôtes en ville** répondent à minima à l'article L.324-3 du code du tourisme : conditions d'accueil, maximum **5 chambres pour 15 personnes**, location à la nuitée

**Les appartements et maisons en ville** : l'appartement / la maison se loue aussi bien à **la semaine**, que durant **les week-ends** ou **milieu de semaine** et même à **la nuit**.

## Le gîte de groupe

Une formule idéale pour l'accueil de groupes, familles, individuels sur une ou plusieurs nuits.

Caractéristiques principales :

- ▶ Le gîte de groupe a une capacité de **15 à 100 personnes**, il est classé **E.R.P. (Établissement Recevant du Public)** si capacité > 15 personnes : normes de sécurité, d'accessibilité, hygiène, etc
- ▶ Couchages en **chambres individuelles** (2 à 4 pers) ou **petits dortoirs** (5-6 pers), accès à des **sanitaires privés ou communs** en nombre suffisant
- ▶ Possibilité de petit-déjeuner et repas proposés par le propriétaire
- ▶ Location en **chambres individuelles** ou en **gestion libre** (mise à disposition de l'ensemble du bâtiment pour un groupe)



# LA CHAMBRE D'HÔTES

À la campagne ou en ville (citybreak chambres d'hôtes), toute personne habitant et possédant un bâtiment aménagé ou pouvant être aménagé selon les normes en vigueur, peut ouvrir d'une à cinq chambres d'hôtes (excepté les professionnels de la restauration / hôtelier).

L'activité « chambre d'hôtes » doit se réaliser dans les conditions des chartes nationales Gîtes de France.

La réussite de l'activité dépend essentiellement de 3 facteurs :

- ▶ L'accueil du propriétaire, son sens du contact humain, sa disponibilité
- ▶ La qualité de l'hébergement : parfait état de propreté (le ménage doit être assuré quotidiennement par le propriétaire, sauf accord préalable avec les vacanciers), très bonne literie, chambres au calme et confortables
- ▶ La qualité et la quantité du petit-déjeuner

Il existe 3 types de chambres :

- ▶ La chambre : pour 1 à 3 personnes (maximum 2 personnes à partir de 4 épis) avec sa propre salle d'eau ou salle de bain et wc.
- ▶ La suite : une chambre (même conditions que ci-dessus) avec un salon
- ▶ La chambre familiale : 2 chambres communicantes et partageant le même sanitaire pour 5 personnes maximum (4 personnes maximum à partir de 4 épis)

Une grille de classement détermine le nombre d'épis attribué parmi les critères suivants :

- ▶ La situation de la chambre d'hôtes et les aménagements extérieurs
- ▶ La conception de la chambre d'hôtes
- ▶ L'ameublement et l'équipement
- ▶ La qualité du petit-déjeuner (seront favorisés les produits maisons et/ou locaux)

Le prix de la ou des chambres est établi à la nuitée, librement fixé par le propriétaire, et comprend obligatoirement la nuitée + le petit déjeuner. Le linge de lit et de toilette est fourni.

# LE GÎTE

**Le gîte est une habitation aménagée à la campagne ou en ville (sous l'appellation citybreak), dans un cadre propice à la détente et au repos, sans nuisances fréquentes. La création est ouverte à toute personne physique ou morale, propriétaire de son hébergement.**

**L'activité « gîte » doit se réaliser dans les conditions des chartes nationales Gîtes de France :**

- ▶ Être alimenté en eau potable par le réseau communal
- ▶ Être équipé d'un système de chauffage efficace
- ▶ Être conforme aux normes de construction et de sécurité en matière d'habitat
- ▶ Comporter les aménagements et l'ameublement nécessaires au séjour. Ces équipements doivent être propres, de qualité et en parfait état de fonctionnement
- ▶ L'extérieur doit être aménagé de façon à rendre le séjour des locataires le plus agréable possible

**Pourquoi faire un gîte ?**

- ▶ Sauvegarder et entretenir un patrimoine immobilier et en conserver la jouissance en dehors des périodes de location
- ▶ Trouver une formule transitoire pour réhabiliter un bâtiment pour sa retraite ou pour ses enfants
- ▶ Compléter son revenu (quand investissement amorti)
- ▶ Entretenir un contact et des relations privilégiées avec ses hôtes

**L'importance de l'accueil :**

- ▶ L'accueil, la convivialité et le bien vivre constituent le socle des valeurs revendiquées par Gîtes de France : prévoir un geste d'accueil (produit maison ou du terroir) en guise de bienvenue.
- ▶ Faciliter le séjour des locataires en mettant à disposition un classeur d'accueil (services, loisirs, commerces, jours de marché,...) et des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité.

**Une grille de classement détermine le nombre d'épis attribué parmi les critères suivants :**

- ▶ La situation du gîte et les aménagements extérieurs
- ▶ La conception du gîte et l'état
- ▶ Ameublement et équipements

## LE GÎTE DE GROUPE

**Le gîte de groupe est conçu pour l'accueil collectif d'individuels et de groupes, en étape ou en séjour** (de 15 à 100 personnes, sauf dérogation locale exceptionnelle en-dessous de 15 personnes).

Il s'agit généralement d'un **ERP**, établissement recevant du public, pour lequel le porteur de projet devra suivre des consignes strictes en matière d'accessibilité aux personnes handicapées et de sécurité incendie.

Les prix praticables sont : la nuitée, le petit déjeuner, le repas, la demi-pension, la pension, la location forfaitaire du gîte (week-end ou semaine), les activités de loisirs.

L'équipement d'un gîte de groupe n'est pas à prendre à la légère puisqu'il doit être en fonction de sa capacité : la pièce à vivre doit permettre à tous les hôtes de prendre leurs repas simultanément et **les chambres de 2 à 4 personnes sont désormais préférées aux dortoirs**. Côté cuisine, le client apprécie la double possibilité d'avoir accès à une cuisine et d'avoir des repas servis par le propriétaire sur place.

**Les gîtes de groupe sont labellisés de 1 à 4 épis en fonction du niveau de qualité, de l'environnement, de l'aménagement, et de l'équipement du gîte** : environnement et éléments d'accueil, conception d'ensemble, couchages et sanitaires, cuisine et service de repas, thématiques.

Une des spécificités des hébergements Gîtes de groupe est la grande diversité des prestations qu'il est possible de proposer ; en plus de l'hébergement, dans une optique de meilleure rentabilité économique, d'offrir des prestations supplémentaires et de les facturer en supplément, ou bien de proposer des prix forfaitaires comprenant à la fois l'hébergement et des prestations bien définies. Par exemple :

- le service de repas,
- la location de matériel (ex : VTT...),
- l'animation d'activités sportives (ex : accompagnement de randonnées, cours d'équitation...),
- l'animation d'ateliers, de visites culturelles...

Pour tout complément d'information, question ou demande de labellisation :



**Hélène BAL**  
Responsable  
développement  
Agence Côte d'Or,  
Haute-Saône

**Tél. 03 80 45 97 19**

[helene@accueil-vacances.com](mailto:helene@accueil-vacances.com)

5 rue René Char – 21 000 DIJON



**Aude CLENET**  
Adjointe de direction  
Responsable Agence  
Nièvre

**Tél. 06 07 80 59 14**

[aude@accueil-vacances.com](mailto:aude@accueil-vacances.com)

25 Bd Léon Blum – BP 80 - 58028 NEVERS

**Nouvelle adresse à compter d'avril 2022 :**

Centre d'Affaires CAMPUS, 2 rue des Minotiers  
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE



**Marion FERRY**  
Responsable du  
service propriétaire  
Assistante de direction  
Agence Côte d'or,  
Haute-Saône

**Tél. 03 80 45 97 17**

[marion@accueil-vacances.com](mailto:marion@accueil-vacances.com)

5 rue René Char – 21 000 DIJON



**Nadine THOMAS**  
Directrice  
Agence Yonne

**Tél. 03 86 46 01 39**

[n.thomas@yonne.chambagri.fr](mailto:n.thomas@yonne.chambagri.fr)

14 B rue Guynemer - 89000 AUXERRE

[www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)

[www.accueil-vacances.com/gdf](http://www.accueil-vacances.com/gdf)

**Centrale de réservation 03 80 45 97 15**

